

CRINON (Pierre), DHÉMIN (Michel) et GENDRE (Pierre) — **Un denier rémois inédit de Robert II (roi le 25 décembre 987 - seul 996-1031).**

Le monnayage rémois est très complexe à la fin du Xe siècle. L'identification par l'un d'entre nous du monnayage conjoint de l'archevêque Arnoul (998-1021) et de l'empereur Otton III (983-1002) pour la partie impériale du diocèse, très probablement à Mouzon (1), nous a donné l'occasion de réfléchir sur un denier énigmatique appartenant à l'un de nous qui l'avait communiqué au troisième d'entre nous en 1972... ce qui ne nous rajeunit pas. La solution n'est venue qu'avec les récentes études sur le monnayage soissonnais.



A/. (+) ROTBERT (S inversé). Croix.

R/. Croisette initiale à 3h. + RE( )IS ( )IVIT. Monogramme carolin dégénéré, composé des lettres H, R, L, S, autour d'un O losangé central. Ce H est entre deux gros globules.

Denier, 1,27 g. Trouvé près de Chaulnes (80) au début des années 1970.

Depuis bientôt trente années, nous avons avec Michel Dhémin le pressentiment que le lieu de frappe de ce denier ne pouvait être que Reims puisque la légende du revers commence par RE. Nous ne pouvions, à cette époque, lire une légende grâce aux seuls pieds de lettres. Aujourd'hui, l'expérience nous permet de proposer une lecture RE(M)IS (C)IVIT. Nous avons rencontré une autre difficulté : le souscripteur du denier, Robert, n'a aucune titulature ou fonction mentionnée sur la pièce. Aucun comte ni personnage du nom de Robert n'est connu à Reims entre la fin du Xe et le début du XIe siècle et il nous semblait alors exceptionnel, voire impossible que le roi Robert le Pieux n'ait pas fait mentionner le titre Rex sur ce denier.

La conservation assez médiocre de cet exemplaire de 1,27 g confirme l'hypothèse proposée par Françoise Dumas, puis par Michel Hourlier et Michel Dhémin d'une augmentation du poids vers la fin du Xe siècle, en l'occurrence dans les années 990. Le K de Karolus est devenu un H. L'évolution du K en H sur le monogramme carolin est une constante depuis la fin du IXe siècle, tout particulièrement dans les ateliers picards (Saint-Quentin, Quentovic) (2). Mais on ne peut évidemment éviter de penser au nom

1. P. CRINON, J.-P. LÉMANT, A. TISSIÈRE, *BSFN*, septembre 1996, p. 166-171.

2. J. LAFAURIE, « Deniers de Charles le Chauve trouvés à Clairoux », *Revue Archéologique de l'Oise*, n° 4, 2e semestre 1973, p. 25.

du roi Hugues en observant l'évolution du K en H. Les globules dans le champ, autour de ce monogramme, se rencontrent durant la seconde moitié du Xe siècle, en particulier pour les frappes du Palais situé en Picardie. Mme Dumas propose de lire le monogramme du roi Lothaire sur le monogramme imitant celui de Carolus du trésor de Fécamp (3). Les lettres sont très larges et grandes comme il est habituel à la fin du Xe et au début du XIe siècle. Les lettres E sont particulièrement fines dans les parties horizontales.

La récente présentation à notre Société, le mois dernier, de deniers de Robert le Pieux frappés à Soissons, nous permet maintenant d'attribuer à ce roi le denier rémois.

En effet, Michel Hourlier et Michel Dhénin nous ont présenté deux deniers soissonnais avec et sans le titre de roi après le nom de Robert (4). Ils proposent de placer le denier sans titre avant la mort du compétiteur Charles de Lorraine en 991. La légitimité du roi Robert associé au trône par son père Hugues Capet, et couronné le 25 décembre 987 à Sainte-Croix d'Orléans, a en effet bien été contestée, particulièrement dans la région de Laon, Soissons et Reims. Enfin les actes de la chancellerie de Robert ne retiennent comme début de règne que l'année 991/992, c'est-à-dire après la reddition ou la mort du prétendant Charles de Lorraine (5). Robert est à ce jour le seul roi dont certaines monnaies ne comportent pas le titre Rex. En l'état, nous ne voyons aucune autre explication que celle qui a été proposée par nos collègues. Robert n'ayant pas été élu mais désigné par son père, on peut admettre qu'il n'a pas placé son titre au début de son règne, sur son monnayage, durant la période de contestation, c'est-à-dire avant la reddition et la mort de Charles de Lorraine.

Charles, frère du roi Lothaire, fut écarté du trône pour mésalliance. Il fut accueilli par Otton II qui le nomma duc de Basse-Lorraine. Il participa à une campagne contre son frère en 979. La mort du roi Lothaire le 2 mars 986, celle de Louis V le 21 mai 987, permirent à Charles, de tradition carolingienne, de s'opposer aux visées d'Adalbéron archevêque de Reims, soucieux de l'ordre impérial. Le nouveau roi Hugues Capet choisit, pour succéder à Adalbéron décédé le 23 janvier 989, Arnoul du parti carolingien, dans l'espoir de le couper de ce parti, et afin de limiter le parti impérial en ne choisissant pas Gerbert son concurrent.

Le prétendant carolingien avait nombre de partisans. L'archevêque de Sens Seguin était l'un d'eux et refusa même de prêter serment au roi Hugues qui fut donc sacré par son rival Adalbéron l'archevêque de Reims. L'hostilité de Seguin dura jusqu'à la fin de l'année 987. Hugues s'empressa de faire sacrer son fils roi, le jour de Noël 987. Au printemps de 988, Robert épousa la veuve du Comte Arnoul II de Flandre, Rozala, son aînée de dix à quinze années. Les rois prirent ensuite nombre de précautions avec le parti carolingien. Ils firent le choix de faire élire Arnoul, fils bâtard du roi Lothaire, au siège métropolitain de Reims, après le décès d'Adalbéron. Arnoul dont le roi Hugues se méfiait dut même faire une promesse de fidélité. Il devint archevêque à l'âge de vingt-quatre ans, vers mars 989.

À quelle époque a pu être frappé ce denier ? Sa frappe se situe, si notre raisonnement est exact, entre le couronnement de Robert le 25 décembre 987 et après 991

3. F. DUMAS, *Le trésor de Fécamp*, Paris, 1972, n° 6581 sq. p. 131-134. Deniers au nom du Palais de l'époque de Lothaire, avec quatre points dans le champ autour du monogramme.
4. M. HOURLIER et M. DHÉNIN, « Deniers soissonnais du Xe siècle », *BSFN*, avril 2000, p. 72-75.
5. R. FAVREAU, « Carolingiens et Robertiens de la fin du IXe à la fin du Xe siècle, l'avènement de la dynastie capétienne et le nord de l'Aquitaine », dans : *Pays de Loire et Aquitaine de Robert le Fort aux premiers capétiens*, Poitiers, Société des Antiquaires de l'Ouest, 1997, p. 178-179.

puisque Charles est capturé à Laon le 29 mars. Il meurt peu après, en captivité, à Orléans. Plus précisément, ce denier ne peut dater de la période comprise entre août 989 et mars 991. En effet, à cette date Arnoul a renié sa parole en laissant la ville de Reims à son oncle. Il refuse de se rendre à plusieurs reprises à Senlis, devant la cour royale et entre en opposition avec les rois Hugues et Robert. La rébellion débute fin août 989 et se termine le 29 mars 991. À cette époque, Reims est aux mains de Charles de Lorraine et Arnoul. Arnoul fut déposé au concile de Saint-Basle de Verzy les 17-19 juin 991 (6).

Plus tôt, l'archevêque Adalbéron était hostile au sacre du jeune roi Robert et on connaît des deniers rémois conjoints au roi Lothaire et à cet illustre archevêque. Le roi Hugues vient à Reims dès le décès de l'archevêque car il est soucieux de lui trouver un successeur dans le souci d'équilibrer les forces en présence. Cependant Arnoul ne tarde pas à renier sa parole au profit de son oncle Charles.

La région de Soissons, Laon et Reims était le cœur de la résistance du parti carolingien dès 988. À partir de 989, Charles tient les villes de Laon (résidence royale) et de Reims ; il a rallié les comtes de Vermandois, Rethel, Soissons, Roucy et Troyes. Le comte Eudes de Blois n'est certes pas indifférent à la contestation de la primauté des capétiens. Il reçoit Dreux pour prix d'une aide aux rois Hugues et Robert qui s'appuient sur la fidélité des évêques. Seul Arnoul pose problème. Durant une courte période, en 990, les trois villes de Soissons, Laon et Reims sont aux mains de Charles.

C'est durant cet intermède rémois qu'il convient de placer, après J. Duplessy, un denier anonyme présentant à l'avvers REX dans le champ, entre deux groupes de trois globules et à la légende Gracia Dei Rex, et au revers au nom de la ville et avec une croix cantonnée de points. Ce type avec le mot REX est repris du dernier monnayage royal rémois de Lothaire. La reprise d'un type usité sous Lothaire est la preuve du besoin (pour Charles) d'appuyer sa royauté. Il se considère roi de droit, mais il n'est pas élu par les féodaux. Il reprend ainsi le dernier type royal usité à Reims par son frère Lothaire, en réponse au type carolin du denier de Robert. Cette pièce anonyme attribuée à Charles fut frappée durant la période de fin août 989 au 29 mars 991, mais plutôt entre fin août 989 et la fin de l'année 990, date à laquelle Charles et Arnoul abandonnèrent Reims pour s'enfermer dans Laon où l'archevêque Ascelin mit fin à leur résistance en ouvrant les portes de la forteresse au roi, lui livrant ses adversaires (7).

Le denier au nom de ROTBERTVS, sans titre royal, confirme la volonté d'atténuer toute contestation. Robert a été sacré par la décision de son père, soucieux d'assurer une postérité. Contesté par quelques grands et par le parti carolingien de Charles, il utilise à Reims le type monétaire le plus courant depuis Charlemagne, le type au monogramme carolin, affirmant ainsi la continuité avec les carolingiens. Ce monogramme entouré de globules avait été employé quelques années plus tôt sur les monnaies du Palais (peut-être Laon).

On peut donc raisonnablement penser que ce monnayage au nom de Robert se place entre le 25 décembre 987 et la fin du mois d'août 989, ou à partir de la fin de l'année

6. Sur ces événements, P. RICHIÉ, *Gerbert d'Aurillac, le pape de l'an mil*, Paris, 1987, p. 113-136. M. BUR, *La formation du comté de Champagne, v. 950 - v. 1150*, Nancy, 1977, p. 115-121. Y. SASSIER, *Hugues Capet*, Paris, 1987, p. 207-235.
7. J. DUPLESSY, « Acquisitions récentes du Cabinet des Médailles, un denier et une obole inédite de Reims », *RN*, 1964, p. 134, et pl. IX, n° 2. Ancienne collection de Barthélemy, acquis en 1963, 1,32 g, BnF n° 1060A. Cette pièce est la première de la série rémoise à ne pas comporter de nom d'émetteur.

990 et durant l'année 991 si les rois ont repris la ville de Reims alors qu'Arnoul et Charles étaient enfermés à Laon.

Gerbert succède ensuite à Arnoul : il devient archevêque de Reims du 21 juin 991 jusqu'avant avril 998. Il part alors en Germanie en mai 997 et est nommé archevêque de Ravenne le 28 avril 998. C'est à cette période que nous avons placé les frappes anonymes (denier et obole) au nom du roi de France et de l'archevêque (8).

Après le pontificat de Gerbert, Arnoul est sorti de prison par le roi Robert, en janvier 998. Il est autorisé, vers janvier ou février 998, par le pape Grégoire V, à remplir ses fonctions épiscopales provisoirement, en l'attente d'une décision régulière. Il est probablement rétabli pour faire obstacle aux ambitions d'Eudes II son cousin, comte de Reims. C'est une lettre du pape Silvestre II, son ancien rival rémois Gerbert, qui le rétablit officiellement en date du 15 avril 999. Arnoul mourut le 5 mars 1021. Ebles comte de Roucy, vicomte de Reims lui succéda ; c'est lui qui acheta le comté de Reims à Eudes II. Durant cette seconde partie de son épiscopat, Arnoul est qualifié d'archichancelier, *primus cancellarius*, à l'époque où le comte Eudes est qualifié de comte palatin, *comes palatii* (9). On ne connaît pas de monnaies rémoises attribuables au second épiscopat d'Arnoul, alors qu'un denier semi-impérial frappé vraisemblablement à Mouzon, ville du diocèse de Reims, située dans l'Empire, est connu. L'archevêque de Reims paraît avoir toute latitude pour mettre son effigie sur le monnayage au nom de l'empereur Otton III, dans l'empire. En revanche, le roi de France Robert était certainement en position de force face à un Arnoul sortant de prison et il n'est pas certain que l'archevêque ait pu récupérer le droit de monnaie qu'avait partagé son prédécesseur Adalbéron avec le roi Lothaire. Historiquement, Robert lutta très longtemps contre le comte Eudes II, particulièrement entre 1002 et 1014, dans le cadre de la conquête de la Bourgogne. Il existe une série de deniers rémois frappés par le comte Eudes II entre 1021 et 1023 (10). Rival du comte Eudes II, l'archevêque Arnoul se trouvait naturellement proche du roi. À Reims, le monnayage purement épiscopal est plus tardif.

#### DHÉMIN (Michel) et PROT (Richard) — **Deniers inédits de Robert II (996-1031) de l'atelier de Melun.**

En 1991 le Cabinet des médailles a fait l'acquisition d'un denier inédit que l'on peut décrire ainsi :

+ ROTBERTVS D (point dans le D), monogramme cruciforme de REX

+ MELEDVNIS, croix

Argent, 1,31 g (légèrement ébréché)

BN 1991-814

Un second exemplaire appartient à une collection privée ; il est malheureusement

---

8. P. RICHÉ, *op. cit.*, p. 136-178. Sur le monnayage de Gerbert, voir P. CRINON, *BSFN*, juin 1992, p. 356-360 et, du même, *BSFN*, avril 1996, p. 63-64. Il convient de préciser, après les nouvelles lectures du monnayage de Robert, qui a été couronné roi à Noël 987, qu'il y avait deux rois à cette époque, Hugues et Robert qui a frappé monnaie à son nom, sans mention du titre royal. L'effigie royale rencontrée sur ces monnaies rémoises anonymes attribuées à Gerbert est celle du roi de France, pas nécessairement celle d'Hugues Capet.

9. La lettre dont parle RICHER, *Histoire de France (888-995)*, t. II, (954-995), Paris, 1964, p. 333, est traduite par P. RICHÉ, *op. cit.*, p. 213-214.

10. P. CRINON et A. TISSIÈRE, *BSFN*, avril 1996, p. 63-64, 66.